



GEMENG
HABSCHT

AVIS

Règlement communal temporaire de circulation

Route barrée rue du Merschgrund à Hobscheid

En raison de l'installation d'une grue dans la rue du Merschgrund à Hobscheid, le collège échevinal, lors de sa séance du 17 juin 2025, a voté un règlement temporaire de circulation avec la teneur suivante :

- Art. 1 : Le mardi, 1^{er} juillet 2025, entre 8h30 et 12h00 et entre 13h00 et 16h00, la circulation à Hobscheid est réglée comme suit :
- interdiction de toute circulation dans la rue du Merschgrund à la hauteur de la maison sise au no. 27.
- Art. 2 : La réglementation en question sera signalée conformément aux prescriptions afférentes du Code de la Route.
- Art. 3 : Les infractions aux prescriptions du présent règlement seront punies conformément à l'art. 26 de la loi du 13 juin 1994 relative au régime des peines.

Eischen, le 17 mai 2025
Pour le Collège Échevinal

Le Secrétaire

Le Bourgmestre

(s) Paul Reiser

(s) Serge Hoffmann

Administration
Communale

Place Denn
L-8465 Eischen

Tél.: 39 01 33-1

www.habscht.lu